



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 22/06/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 15.06.2026, s'est réuni en séance ordinaire le 22 juin 2026 à 18h30, à la mairie de BEINE-NAUROY, sous la présidence de Mr Romain BONHOMME, Maire.

Etaient présents : Mr Romain BONHOMME, Mme Catherine de PRÉMONVILLE, Mr Aurélien MICHAUX, Mme Maud SAUVAGEOT, Mme Marie-Dominique BEAUDOIN, Mr Thierry LEBOURCQ, Mme Isabelle PETIT, Mr Laurent LUX, Mr Jean-Charles DORÉ, Mme Claire PIERROT, Mme Jennifer MURIAS, Mr Thomas LAGNY.

Absents excusés ayant donné procuration : Mr Benjamin VERZEAUX a donné procuration à Mr Laurent LUX, Mme Lola HATTAT a donné procuration à Mr Aurélien MICHAUX, Mr Jérémy SOITEL a donné procuration à Mr Thierry LEBOURCQ.

Secrétaire de séance : Mme Claire PIERROT.

DÉLIBÉRATIONS PRISES

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 19 mai 2026.

2- SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES VÉTÉRANS DE LA LIBERTÉ »

Madame Catherine de PRÉMONVILLE 1^{ère} adjointe et Monsieur Aurélien MICHAUX adjoint, exposent :

« Les Vétérans De La Liberté » est une association qui s'occupe de représenter la libération de la France par les troupes américaines à la fin de la seconde guerre mondiale.

Il y a deux ans déjà, ils étaient venus sur la commune mettre en place un campement militaire en uniforme, avec des vitrines de présentation de produits d'époque et des véhicules et des motos datant de cette période de l'histoire. Cette année, ils sollicitent à nouveau la commune pour recréer un camp d'époque. C'est dans ce cadre que la date des 29 et 30 août prochain a été arrêté, puisque ces deux dates correspondent au week-end des commémorations des 2 aviateurs tombés à Nauroy avec la Commune de Verzenay.

La commune leur a proposé la mise à disposition de l'arrière de l'église pour installer le campement, la cour Diakow avec accès au sanitaire, et également l'accès à l'église pour la mise en place d'une exposition photos.

Afin de les accompagner à financer quelques frais liés à cet événement, le conseil municipal décide de leur accorder une subvention à hauteur de 200 €.

3- SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES MARMOUSETS » et RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

Madame Maud SAUVAGEOT, adjointe, informe que la commune doit délibérer sur la subvention accordée à l'association Les Marmousets, sur demande du comptable public.

De même, la commune renouvelle la convention avec l'association pour une durée d'un an.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de 13 000 € à l'association Les Marmousets.

4- FONDS DE CONCOURS VOIRIE – RUE DE LA MALADRIE

Monsieur Thierry LEBOURCQ, conseiller, informe les membres du conseil que la CUGR va entreprendre les travaux de requalification de la rue de la Maladrie en septembre 2026.

A cette occasion, la commune peut décider la mise en œuvre de matériaux plus esthétiques en entrées charretières (pavés GIRPAV), au titre de l'embellissement.

Le montant estimé est de 18 400 € HT pour 230 m².

Il rappelle également qu'une réunion publique concernant ces travaux a lieu le lundi 29 juin, à 19h à la salle polyvalente, en présence de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, s'engage à verser à la CUGR un fonds de concours pour l'embellissement à hauteur de 18 400 € HT.

5- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DÉPARTEMENT POUR LE PROJET « RÉNOVATION THERMIQUE DE LA MAIRIE ET DE LA BIBLIOTHEQUE »

Monsieur le Maire informe les conseillers que la commune va déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département pour le projet de rénovation thermique de la mairie et de la bibliothèque.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette demande de subvention.

6- DÉLIBÉRATION D'INTENTION DE TRAVAUX SUR VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire informe les conseillers que la Communauté de Communes du Grand Reims demande à la commune d'identifier ses besoins en matière d'intention de travaux de voirie.

Après en avoir échangé avec les services techniques, les rues à rénover en priorité sont :

- Rue de la Maladrie
- Rue du Château
- Rue Huguet
- Rue de Milan
- Rue Jacques Decazes

7- INDEMNITÉS DES ADJOINTS

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à l'augmentation des charges sociales, il convient de procéder à la modification des pourcentages des indemnités des adjoints et du conseiller délégué, à savoir :

- Les adjoints : 17 % de l'indemnité brute maximale (soit 600 € net)
- Le conseiller délégué : 14 % de l'indemnité brute maximale (soit 500 € net)

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces modifications.

8- ACQUISITION DE 10 ACTIONS DE LA SPL AGENCIA AUPRES DE LA CUGR

Monsieur le Maire informe que la commune de Beine-Nauroy est entrée dans le capital de la SPL (Société Publique Locale) AGENCIA. Ce dispositif permet à la commune d'avoir un appui et un accompagnement dans ses projets et d'inscrire durablement la collectivité au sein de la gouvernance d'Agencia. La commune de Beine-Nauroy participe au capital de la SPL à hauteur de 1 000 €, soit 10 actions.

La commune doit désigner un représentant à l'assemblée de la SPL Agencia. Monsieur Michaux, adjoint, se propose d'être le représentant pour Beine-Nauroy.

Le conseil municipal y est favorable à l'unanimité.

9- DÉSIGNATION DES MEMBRES AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Le 30 avril 2026, le Conseil Communautaire a fixé à 159 le nombre de membres composant la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et la répartition entre les communes membres de la CUGR.

Il revient à chaque commune (Beine-Nauroy) de désigner : 1 membre titulaire et 1 suppléant.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de désigner :

- Mr Romain BONHOMME titulaire
- Mme Maud SAUVAGEOT suppléante

10- MODIFICATION DU PLU

Il est nécessaire de faire évoluer certaines dispositions du Plan Local d'Urbanisme, la précédente délibération de décembre dernier doit être rapportée pour tenir compte de l'évolution législative.

Considérant que la loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement a assoupli les procédures d'urbanisme, soumettant désormais les réductions de zone agricole à une procédure de modification du plan local d'urbanisme,

Considérant ainsi que les objectifs de l'évolution listés ci-avant peuvent être désormais mis en œuvre dans le cadre d'une modification du plan local d'urbanisme,

Monsieur le Maire informe alors qu'il convient de redélibérer sur le Plan Local d'Urbanisme. Le conseil, à l'unanimité, approuve cette modification du PLU.

11- INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE SERVICE COMMUN

Monsieur Aurélien MICHAUX, adjoint en charge de l'urbanisme informe que dans le cadre de la nouvelle mandature 2026-2032, la Communauté Urbaine du Grand Reims a actualisé la convention de service commun afin de répondre à plusieurs objectifs :

- rationaliser, valoriser et optimiser les ressources techniques et juridiques en vue de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme ;
- optimiser le système d'information de communes tout en garantissant davantage de sécurité juridique dans la production des autorisations d'urbanisme et de continuité pour maintenir une qualité de service public aux utilisateurs ;
- favoriser l'émergence d'une culture commune de l'instruction des autorisations d'urbanisme et un partage des objectifs et des enjeux relatifs à la mise en application des documents d'urbanisme.

Les conseillers, à l'unanimité, approuvent cette délibération et autorisent la signature pour le renouvellement de la convention.

12- CRÉATION D'UN POSTE DE SAISONNIER

Monsieur le Maire informe que suite à l'accroissement d'activité pour la période estivale, il est proposé de faire appel à un emploi saisonnier pour le mois de juillet, à raison de 2 jours et demi par semaine (soit 20h). Cet emploi permettrait de renforcer l'équipe technique en cette période de forte activité de tontes, désherbages, entretiens des espaces verts.

Les membres du conseil sont favorables à l'unanimité.

13- SUJETS DIVERS

- COMMISSION TRAVAUX

Monsieur Doré, conseiller, fait un point sur l'avancement des travaux du pumptrack. Cet équipement est quasiment terminé, il reste des aménagements à réaliser aux abords (talus, gradins, accès...)

Monsieur Lebourcq, conseiller, a proposé un devis pour ajouter de la signalétique aux abords des nouveaux équipements sportifs : terrain de foot, vestiaires, padel, pumptrack, pétanque, parking...

- INAUGURATION DU TERRAIN MULTI SPORTS

Conseil municipal - Organisation de l'inauguration du complexe sportif

Le conseil municipal a validé l'organisation de l'inauguration du complexe sportif, fixée au samedi 3 octobre 2026. Il a également été évoqué et acté le nom du complexe sportif dans son ensemble qui sera dévoilé lors de l'inauguration.

- **PASS CULTURE**

Madame Maud SAUVAGEOT, adjointe, informe qu'un partenariat se met en place cette année entre la commune et l'association BECOOP pour proposer un pass culture aux élèves de l'école de Beine-Nauroy.

Dates à retenir :

- **Lundi 29 juin** : BUS FRANCE SERVICES à 13h30, place de la Mairie
- **Lundi 29 juin** : RÉUNION PUBLIQUE sur la rénovation de la rue de la Maladrie, à 19h à la salle polyvalente
- **Du lundi 6 au vendredi 10 juillet** : CHANTIER JEUNES
- **Lundi 13 juillet** : festivités cour Diakow, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal champêtre
- **Mardi 14 juillet** : CÉRÉMONIE OFFICIELLE
- **Lundi 27 juillet** : BUS FRANCE SERVICES à 13h30, place de la Mairie

La conseillère,

Claire PIERROT



Le Maire,

Romain BONHOMME

